



o . d . a . e

observatoire romand du droit
d'asile et des étrangers

À l'intention de la presse et des médias romands

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la publication d'une note thématique consacrée aux droits des enfants migrants en Suisse, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) vous invite à une

Conférence de presse

Le mardi 28 avril 2009, à 10h30 heures dans les locaux de la Fraternité

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne

[\(Où se trouve la Fraternité et comment s'y rendre ?\)](#)

En 1997, la Suisse ratifiait la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE). **Aujourd'hui, alors que la politique migratoire se durcit, qu'en est-il de l'application de ladite Convention en ce qui concerne les enfants migrants?**

À travers divers cas concrets qui ont été portés à sa connaissance, l'ODAE observe que le respect de ladite Convention passe au second plan lorsqu'il s'agit d'enfants étrangers. En effet, pour les autorités fédérales, un enfant migrant, avant d'être un enfant, est surtout un étranger qu'il faut empêcher de grandir ou de rester sur le territoire suisse.

Prendront la parole:

- **Aldo Brina**, secrétaire permanent de l'ODAE romand, sur les observations de l'ODAE et la note thématique qui en fait la synthèse
- **Rémy Kammermann**, juriste au Centre social protestant de Genève, sur les situations concrètes auxquelles sont confrontés au quotidien les praticiens
- **Minh Son Nguyen**, avocat et professeur à l'université, sur la portée de la Convention internationale des droits de l'enfant et sa mise en œuvre dans le droit des étrangers.

Yves Brutsch, président de l'ODAE romand, coordonnera les interventions.

La note thématique, qui fait la synthèse des différents cas observés, sera diffusée le mardi 28 avril par courrier électronique à l'ensemble de la presse et des médias romands et publiée sur le site de l'ODAE romand: <http://odae-romand.ch>. Un dossier de presse complet sera remis aux journalistes présents à la conférence.

Genève, le 23 avril 2009

